

## **Procès-Verbal de la réunion Du Conseil Municipal du 21 février 2013**

Présents : MM. Christian SORET, Bernard LEROY, Claude DASSE,  
Mme Sylviane BERTIN,  
MM. Gérard PAQUERAUD, Gilles THOMAS, Alain ROCHETTE, Dominique  
NEVEU, Thierry VANDEBROUCK,

Pouvoir : Catherine CARPENTIER donne pouvoir à Alain ROCHETTE

Absents : Christian FAUCHET, Fabienne DRUOT, Jean-Jacques LETAILLEUR

Secrétaire de séance : Bernard LEROY

La séance est ouverte à 20 h 30

Le conseil a pris position sur les sujets suivants :

### **1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2012**

Après lecture par Monsieur le Maire, le procès-verbal, **est approuvé, à l'unanimité.**

### **2) RYTHMES SCOLAIRES**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal, décide de reporter l'application du décret relatif à la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire de Septembre 2014.

### **3) CONTRAT CUI DE M. LODÉ**

Le contrat de M. LODÉ, Agent Postal Communal, arrive à son terme et ne peut être renouvelé. La subvention que nous recevions n'est plus versée à partir de mars.

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal, décide de prendre à sa charge le montant de cette subvention (716,91 €/mois). Un nouveau contrat sera proposé à M. LODÉ.

A noter que conformément à la convention passée entre la mairie et La Poste, cette dernière alloue toujours à la mairie son allocation mensuelle en contrepartie du service rendu.

### **4) QUESTIONS DIVERSES**

- Ralentisseur rue du Général de Gaulle

Il est envisagé son adaptation éventuelle tout en répondant aux nécessités de réduction de vitesse qui avaient conduit à sa réalisation.

➤ Chauffage de l'Eglise

Il est envisagé de chauffer l'Eglise ; Diverses solutions sont à l'étude :

- Utilisation de la chaudière actuelle avec modification du circuit de l'air chaud,
- Mise en place de panneaux radiants.

➤ Nouvelle Gendarmerie à Marines

Dominique Neveu s'étonne de la durée du remboursement de l'emprunt souscrit par le Syndicat, soit de 50 ans. Cette durée est trop longue, compte-tenu de la durée des installations. Il estime que la décision de souscrire cet emprunt est irresponsable.

➤ Gymnase de Vigny

Alain Rochette informe le Conseil Municipal que l'appel à concourir lancé pour la construction d'un nouveau gymnase a permis de retenir quatre entreprises (pour un montant de 1,7 millions d'euros) pour un appel d'offres.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.**

Le Maire,  
C. SORET